

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 63 (1954)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Les blessés de Dien Bien Phu  
**Autor:** Thomas, Max-Marc  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-683253>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les blessés de Dien Bien Phu

Pendant des semaines et des semaines — après que leur évacuation par aéronefs sanitaires fût devenue, à mi-mars, pratiquement impossible, tant en raison de l'état des pistes que du feu de l'adversaire — le sort des blessés de Dien Bien Phu est demeuré tragiquement incertain.

entassés, au nombre d'un millier, dans les hôpitaux souterrains improvisés à Dien Bien Phu. Les médecins militaires étaient contraints de ne pratiquer qu'une chirurgie d'urgence et de renoncer à toute chirurgie conservatrice, de ce fait la mortalité avait doublé et passé de 3 à 6 %!

L'emploi massif de napalm par l'aviation



Sur l'aérodrome de Dien Bien Phu à fin mars. Un obus éclate à proximité de l'avion sanitaire où l'on vient de charger des blessés et qui reprend son vol.  
(Photo A. T. P.)

Conformément à la lettre et à l'esprit des Conventions de Genève, une trêve de six heures avait eu lieu, à la demande du Viet-Minh, le 15 mars, pour permettre à chaque camp de relever ses blessés et ses morts. Depuis lors, toutes les requêtes formulées par le commandement français (notamment, d'après les dépêches, les 18 et 27 mars et le 4 avril) pour obtenir le libre atterrissage, à des heures à déterminer, d'aéronefs sanitaires chargés de l'évacuation des grands blessés, demeurèrent sans réponse.

Il devait en être de même de l'appel adressé de Genève par le Comité International de la Croix-Rouge aux commandements militaires du Vietnam démocratique (Viet-Minh) et français le 9 avril, et répété aux mêmes instances le 26, jour de l'ouverture à Genève de la Conférence asiatique.

Le 24 avril, un communiqué français avait souligné la situation tragique des grands blessés

française avait provoqué de son côté des protestations chez les Viets et leurs partisans.

Le camp retranché commandé par le général Christian de Castries devait succomber, sans s'être rendu, le 7 mai après une défense héroïque de près de quatre mois. La presse devait, par une amère coïncidence, annoncer la chute de Dien Bien Phu le matin du 8 mai, jour anniversaire d'Henry Dunant et «journée internationale de la Croix-Rouge» célébrée à ce titre dans le monde entier. Aucun accord pour l'évacuation des blessés n'avait pu se faire encore. Le nombre des blessés hospitalisés à Dien Bien Phu était évalué, à la chute du camp, à 1300 ou 1400, pour la plupart dans un état grave. Plusieurs jours furent encore nécessaires avant qu'on pût obtenir quelques nouvelles d'eux et de leur sort.

Le 26 avril, à Genève, le ministre français des Affaires étrangères avait lancé un appel pour qu'une suspension d'armes permit l'éva-



A Dien Bien Phu, début d'avril. Une jeep vient d'amener des blessés, ils ont été chargés sur l'hélicoptère sanitaire qui repart sans retard pendant que la jeep regagne l'abri souterrain.

(Photo A. T. P.)

cuation des blessés de Dien Bien Phu. Le 28 avril, son appel avait été repris par le secrétaire d'Etat américain. Démarches et pourparlers diplomatiques se succédèrent en vain. Le 10 mai, le délégué viet à la Conférence de Genève, proposait cette évacuation. Il fallut attendre le 14 mai pour qu'un premier groupe de 16 grands blessés pût être évacué, le 18 pour qu'un second groupe de 19 blessés pût quitter Dien Bien Phu, où régnait une chaleur accablante. Les derniers blessés n'arrivaient à Hanoï qu'à la fin du mois de mai.

Aux termes du premier accord conclu à Dien Bien Phu, le 13 mai, entre la mission sanitaire française du Dr Huard et le commandement populaire viet, c'était l'évacuation urgente des 800 grands blessés qui avait été prévue...

\*

Ce n'est pas, ici, notre rôle d'essayer de démêler au travers de l'afflux de dépêches, de déclarations et de communiqués contradictoires des parties intéressées tant à Genève qu'en Indochine, les raisons profondes de tant de retards et d'atermoiements ni à qui en incombe la responsabilité. Ce ne serait d'ailleurs pas plus en notre pouvoir.

Mais il est de notre devoir de souligner, croyons-nous, la gravité du malaise qui s'est emparé de l'opinion publique au vu de tant de tergiversations et de controverses diplomatiques ou militaires dont les blessés de Dien Bien Phu devaient, qu'on le voulût ou non, l'enjeu tragique.

Car il y a, dans ce seul fait de l'attente atroce imposée à des soldats blessés alors qu'il eût été

possible, toute autre préoccupation cessante, d'adoucir leur sort et de les transporter dans des hôpitaux où ils eussent reçu les soins commandés par leur état, quelque chose de si contraire à la notion même d'humanité que la raison même y répugne autant que le cœur.

Certes la guerre, génératrice d'héroïsmes quasi surhumains et de prodigieux sacrifices, est en même temps le lieu fatal d'une constante et sanglante tragédie. Certes encore, la guerre contemporaine, cette broyeuse terrible d'hommes, va aujourd'hui en multipliant l'horreur et l'aveugle cruauté du fait tant des engins qu'elle emploie que de l'impitoyable intransigeance idéologique des politiques qui recourent à elle.

Le lent et patient effort pourtant, dans le même temps, de tous ceux qui ont œuvré sans trêve ni relâche pour obtenir que le combattant malheureux — le blessé, le vaincu, le captif — fût respecté et traité selon les règles de la charité ensemble humaine et divine, et que le signe de la Croix-Rouge devint l'emblème de cette protection qui le recouvre dès cet instant, ne laissait-il pas une place à l'espérance au milieu de tant d'horreurs? Fallait-il donc renoncer même à cette espérance? Ces «Conventions de Genève», quelle devenait donc leur valeur, et quelle leur protection si elles ne servaient qu'à nourrir de vaines et de terribles controverses pendant que des hommes souffraient et mouraient faute des soins qu'il eût été si aisément de leur laisser apporter?

A l'angoisse douloureuse qui a étreint chaque homme de cœur devant l'inutilité des efforts tentés pour porter secours aux blessés de Dien Bien Phu pendant tant et tant de semaines, s'ajoutait cette autre angoisse désormais.

\*

Qu'en pouvons-nous et devons-nous penser, maintenant qu'enfin une issue paraît avoir été trouvée et que le salut des blessés aura été assuré quand paraîtront ces lignes?

Ceci, je pense: que la Croix-Rouge a fait l'œuvre qu'elle devait et que cette œuvre, quand même, a triomphé. Il n'est pas certes dans ses possibilités de se substituer aux politiques ni aux gouvernements, pas plus qu'il n'est en son pouvoir de supprimer les guerres. Œuvre humaine, la Croix-Rouge est par définition une œuvre limitée. Mais ces limites même font sa force et son pouvoir final. Car c'est elle qui a, aujourd'hui, le dernier mot. Et c'est son esprit qui l'a emporté dans la balance. L'évacuation finale des blessés de Dien Bien Phu n'eût pas été possible s'il n'y avait eu, depuis bientôt un siècle, ce lent, ce constant, ce patient effort né de la vision des blessés de Solferino.

Max-Marc Thomas.